

**Nombre de membres****en exercice:** 10**Séance du lundi 14 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le quatorze octobre l'assemblée régulièrement convoqué le 04 octobre 2024, s'est réuni sous la présidence de Albane ANCELIN.

**Présents :** 8**Sont présents:** Albane ANCELIN, Thierry POULINET, Sylvie AFANYAN, Franck BARBIER, Jean-Luc LE MIGNON, Christophe LEBECQUE, Alain PICOCHÉ, Cédric CHOLIN**Votants:** 8**Représentés:****Excuses:****Absents:** Emma RODRIGUEZ, Céline PROUTEAU**Secrétaire de séance:** Sylvie AFANYANObjet: Décision modificative DM 2024-002 - D 2024 016**ANNULE ET REMPLACE LA DM 2024-001**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	-8381.90	
681 (042)	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	8381.90	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2152 (041)	Installations de voirie	28080.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		-8381.90
203 (041)	Frais d'études, recherche, développement		28080.00
280422 (040)	Privé - Bâtiments et installations		8381.90
280422	Privé - Bâtiments et installations		0.00
<b>TOTAL :</b>		<b>28080.00</b>	<b>28080.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>28080.00</b>	<b>28080.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LA HAUTE MAISON, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Décision modificative DM 2024-003 - D 2024 017

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
6156	Maintenance	30000.00	
65888	Autres	-30000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>INVESTISSEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LA HAUTE MAISON, les jour, mois et an que dessus.

Objet: Décision modificative DM 2024-004 - D 2024 018

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2024, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

<b>FONCTIONNEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>INVESTISSEMENT :</b>		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
2041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	10000.00	
2152	Installations de voirie	-10000.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à LA HAUTE MAISON, les jour, mois et an que dessus.